

Les formations de la Conférence des Bâtonniers

12^{ème} Université d'été des barreaux

LES ORDRES EN 2030 : LE GRAND VIRAGE !

ARCACHON

Mercredi 28, jeudi 29, vendredi 30 et samedi 31 août 2024

LE PALAIS DES CONGRÈS

6 boulevard Veyrier Montagnères Arcachon

Fin des inscriptions

17 août 2024

Mercredi 28 août

La voile rouge, quai Goslar - Arcachon

19h00

Accueil des participants

Par Caroline LAVEISSIERE, bâtonnier de l'Ordre des avocats de Bordeaux
Jérôme DELAS, vice-bâtonnier de l'Ordre des avocats de Bordeaux
Yves FOULON, maire d'Arcachon

Cocktail dînatoire offert par l'Ordre des Avocats du barreau de Bordeaux

La voile rouge – quai Goslar - Arcachon

Jeudi 29 août

Le Palais des Congrès

6 boulevard Veyrier Montagnères Arcachon

8h15

Accueil des participants

8h45

Début des travaux

Accueil par Caroline LAVEISSIERE, bâtonnier de l'Ordre des avocats de Bordeaux
Jérôme DELAS, vice-bâtonnier de l'Ordre des avocats de Bordeaux
Ouverture des travaux: Jean-Raphaël FERNANDEZ, président de la Conférence des bâtonniers
Mise en perspective Frédéric MORTIMORE, président de la commission Formation et Prospective de la Conférence des bâtonniers, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Villefranche-sur-Saône

9h00

Table ronde

Présidée par Jean-Raphaël FERNANDEZ, président de la Conférence des bâtonniers
Yves FOULON, maire d'Arcachon
Caroline LAVEISSIERE, bâtonnier de l'Ordre des avocats de Bordeaux
Xavier RONSIN, conseiller justice du Président de la République, ancien premier président de la cour d'appel de Rennes
Céline CLÉMENT-PETREMANN, directrice Conseil de VAE SOLIS et Dominique RIZET, journaliste et présentateur BFM-TV

10h20

Pause

Répartition des participants dans le 1^{er} atelier choisi.

10h30

Atelier 1 - L'amiable s'invite dans les Ordres...

- **1^{ère} partie : Les outils de l'amiable au service des fonctions ordinales et de la gestion des conflits**

Hélène MOUTARDIER, présidente de la commission Civile de la Conférence des bâtonniers, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de l'Essonne
Karine RIVOALLAN, présidente du groupe de travail MARDS, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Saint-Brienc
Jean-Édouard ROBIOU DU PONT, avocat au Barreau de Nantes, médiateur spécialiste en droit du travail et formateur

Atelier 2 - L'intelligence artificielle : une chance pour le barreau ?

- **1^{ère} partie : La présentation générale**

Serge DEYGAS, président de la commission Service aux Ordres et Numérique de la Conférence des bâtonniers, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Lyon
Hélène LAUDIC-BARON, vice-présidente du CNB, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Rennes
Philippe BARON, président de la commission Numérique au CNB, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Tours
Christina KRUGER, membre du Bureau de la Conférence des bâtonniers, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Strasbourg

Atelier 3 - La communication tient la barre : du calme à la tempête

- **1^{ère} partie : La communication par temps calme**

Céline CLÉMENT-PETREMANN, directrice Conseil de Vae Solis Communication
Olivier JOUGLA, vice-président de la Conférence des bâtonniers, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats du Havre
Stéphane GIURANNA, membre du bureau, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats d'Epinal
Franck DYMARSKI, membre du collège ordinal, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats des Ardennes
Dominique RIZET, journaliste et présentateur sur BFM-TV

Atelier 4 - Le bâtonnier acteur dans la cité : 164 combattants du droit et des territoires

- **1^{ère} partie : 164 bâtonniers, 164 défenseurs des Territoires**

Yves FOULON, maire d'Arcachon
Christophe BAYLE, vice-président de la Conférence des bâtonniers, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Bordeaux
Pierre DUNAC, vice-président de la Conférence des bâtonniers, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Toulouse
Philippe THLAULT, trésorier du Bureau de la Conférence des bâtonniers, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Bourges
Anne LAGARRIGUE, secrétaire générale adjointe de la Conférence des bâtonniers, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Haute-Saône

12h00

Déjeuner sur place

13h30

Atelier 1 - L'amiable s'invite dans les Ordres...

- **2nde partie : L'accompagnement des avocats dans la mise en place de la politique juridictionnelle de l'amiable**

*Hélène MOUTARDIER, présidente de la commission Civile de la Conférence des bâtonniers, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de l'Essonne
Karine RIVOALLAN, présidente du groupe de travail MARDS, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Saint-Brienc
Jean-Édouard ROBIOU DU PONT, avocat au Barreau de Nantes, médiateur spécialiste en droit du travail et formateur*

Atelier 2 - L'intelligence artificielle : une chance pour le barreau ?

- **2nde partie : Les cas d'usage pour la profession**

Serge DEYGAS, président de la commission Service aux Ordres et Numérique de la Conférence des bâtonniers, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Lyon

Philippe BARON, président de la commission Numérique au CNB, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Tours

Christina KRUGER, membre du Bureau de la Conférence des bâtonniers, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Strasbourg

Hélène LAUDIC-BARON, vice-présidente du CNB, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Rennes

Atelier 3 - La communication tient la barre : du calme à la tempête

- **2nde partie : La communication par tempête**

Céline CLÉMENT-PETREMANN, directrice Conseil de Vae Solis Communication

Olivier JOUGLA, vice-président de la Conférence des bâtonniers, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats du Havre

Stéphane GIURANNA, Membre du bureau, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats d'Epinal

Franck DYMARSKI, membre du collège ordinal, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats des Ardennes

Dominique RIZET, journaliste et présentateur sur BFM-TV

Atelier 4 - Le bâtonnier acteur dans la cité : 164 combattants du droit et des territoires

- **2nde partie : 164 bâtonniers, 164 vigies de l'État de droit**

Christophe BAYLE, vice-président de la Conférence des bâtonniers, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Bordeaux

Pierre DUNAC, vice-président de la Conférence des bâtonniers, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Toulouse

Philippe THIAULT, trésorier du Bureau de la Conférence des bâtonniers, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Bourges

Anne LAGARRIGUE, secrétaire générale adjointe de la Conférence des bâtonniers, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Haute-Saône

15h00

Fin des travaux

15h45

Départ devant le Palais des Congrès

16h00

Au choix :

- **Visite guidée à pied de la ville d'Hiver**

ou

- **Canoë kayak**

18h00

Retour dans les hôtels

19h30

Rendez-vous sur la Jetée Pierre Lataillade – Arcachon

19h45

Embarquement sur le catamaran *Le Côte d'argent*

20h00

Départ du catamaran : HORAIRE IMPERATIF : AUCUN RETARD NE SERA ACCEPTÉ PAR LE CAPITAINE COMPTE TENU DES CONTRAINTES DE NAVIGATION

Dîner sur le catamaran *Le Côte d'argent* (Places limitées)

23h00

Retour Arcachon

Vendredi 30 août

Le Palais des Congrès

6 boulevard Veyrier Montagnères Arcachon

8h30 **Accueil des participants**

9h00 **Répartition des participants dans le 2^{ème} atelier choisi.**

Atelier 1 - L'amiable s'invite dans les Ordres...

- **Les outils de l'amiable au service des fonctions ordinales et de la gestion des conflits**
- **L'accompagnement des avocats dans la mise en place de la politique juridictionnelle de l'amiable**

Hélène MOUTARDIER, présidente de la commission Civile de la Conférence des bâtonniers, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de l'Essonne
Karine RIVOALLAN, présidente du groupe de travail MARDS, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Saint-Brieuc
Jean-Édouard ROBIOU DU PONT, avocat au Barreau de Nantes et médiateur spécialiste en droit du travail

Atelier 2 - L'intelligence artificielle : une chance pour le barreau ?

- **La présentation générale**
- **Les cas d'usage pour la profession**

Serge DEYGAS, président de la commission Service aux Ordres et Numérique de la Conférence des bâtonniers, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Lyon

Philippe BARON, président de la commission Numérique au CNB, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Tours

Christina KRUGER, membre du Bureau de la Conférence des bâtonniers, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Strasbourg

Hélène LAUDIC-BARON, vice-présidente du CNB, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Rennes

Atelier 3 - La communication tient la barre : du calme à la tempête

- **La communication par temps calme**
- **La communication par tempête**

Céline CLÉMENT-PETREMANN, directrice Conseil de Vae Solis Communication

Olivier JOUGLA, vice-président de la Conférence des bâtonniers, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats du Havre

Stéphane GIURANNA, Membre du bureau, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats d'Épinal

Franck DYMARSKI, membre du collège ordinal, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats des Ardennes

Dominique RIZET, journaliste et présentateur sur BFM-TV

Atelier 4 - Le bâtonnier acteur dans la cité : 164 combattants du droit et des territoires

- **164 bâtonniers, 164 vigies de l'État de droit**
- **164 bâtonniers, 164 défenseurs des Territoires**

Michel DUFRANC, maire de La Brède

Christophe BAYLE, vice-président de la Conférence des bâtonniers, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Bordeaux

Pierre DUNAC, vice-président de la Conférence des bâtonniers, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Toulouse

Philippe THIAULT, trésorier du Bureau de la Conférence des bâtonniers, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Bourges

Anne LAGARRIGUE, secrétaire générale adjointe de la Conférence des bâtonniers, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Haute-Saône

12h00 **Fin des travaux**

12h00 **Déjeuner sur place**

Au choix :

14h15 **Départ en bus devant le Palais des Congrès**

14h30 **Excursion à la Dune du Pilat**

17h30 **Retour en bus devant le Palais des Congrès**

ou

14h15 **Départ devant le Palais des Congrès**

14h30 **Balade en vélo électrique (Places limitées)**

17h30 **Retour devant le Palais des Congrès**

19h30 **Dîner au restaurant *Les Terrasses du Port***

1er étage Pôle Nautisme, Quai Goslar, 33120 Arcachon

22h30 - 1h40 **« After » avec DJ - *Les Terrasses du Port* – (forfait boisson non compris)**

Samedi 31 août

Le Palais des Congrès
6 boulevard Veyrier Montagnères Arcachon

8h30 Accueil des participants

9h00 Restitution des ateliers

Jean-Raphaël FERNANDEZ, président de la Conférence des bâtonniers

Frédéric MORTIMORE, président de la commission Formation et Prospective de la Conférence des bâtonniers, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Villefranche-sur-Saône

9h15 Atelier 1 - L'amiable s'invite dans les Ordres...

- **Les outils de l'amiable au service des fonctions ordinales et de la gestion des conflits**
- **L'accompagnement des avocats dans la mise en place de la politique juridictionnelle de l'amiable**

9h45 Questions

10h00 Atelier 2 - L'intelligence artificielle : une chance pour le barreau ?

- **La présentation générale**
- **Les cas d'usage pour la profession**

10h30 Questions

10h45 Atelier 3 - La communication tient la barre : du calme à la tempête

- **La communication par temps calme**
- **La communication par tempête**

11h15 Questions

11h30 Atelier 4 - Le bâtonnier acteur dans la cité : 164 combattants du droit et des territoires

- **164 bâtonniers, 164 vigies de l'Etat de droit**
- **164 bâtonniers, 164 défenseurs des Territoires**

12h00 Questions

12h15 Clôture des travaux

Jean-Raphaël FERNANDEZ, président de la Conférence des bâtonniers

12h30 Fin des travaux

12h30 Déjeuner-buffet sur place

Pour recevoir l'attestation de participation, correspondant aux 11h de formation, vous permettant de faire valider cette formation par votre Ordre, merci d'adresser à conference@conferencedesbatonniers.com, une attestation de versement de la contribution à la formation professionnelle URSSAF ou d'exonération ainsi que le questionnaire de fin de formation complété

Intitulé de la formation

Les Ordres en 2030 : le grand virage !

Durée :

11 heures validées au titre de la formation continue

Objectifs pédagogiques et opérationnels

Connaître les outils de l'amiable au service des fonctions ordinaires et de la gestion des conflits

Mettre en place l'accompagnement des avocats dans la mise en place de la politique juridictionnelle de l'amiable

Appréhender l'IA : de quoi parle-t-on ? Quelle réglementation

Montrer l'état des projets IA, état du marché de l'IA en matière juridique et judiciaire

Connaître les cas d'usage pour la profession

S'emparer des outils IA et utiliser des produits d'IA générative

Comprendre la communication institutionnelle et habituelle du bâtonnier (bâtonnier dans la cité, les réseaux, la communication ordinaire, la communication de presse ...)

Appréhender la communication en cas de mise en cause d'un confrère, de mise en cause de l'Ordre, en cas d'incident grave ...

Rappeler les rôles du bâtonnier, vigie de l'Etat de droit, un rôle d'alerte sur les atteintes aux droits des justiciables en France et

ailleurs un rôle d'alerte sur la prédominance du pouvoir réglementaire, le Bâtonnier, défenseur des Territoires, acteur du maillage territorial, interlocuteur naturel des élus locaux

Pré-requis :

Formation ouverte aux avocats et plus particulièrement aux bâtonniers, vices-bâtonniers, bâtonniers élus, aux membres du Conseil de l'Ordre, des administrateurs des CARPA et des membres des conseils régionaux de discipline.

Modalités d'accès :

Inscription en ligne avec un lien de connexion et lien accessible sur le site de la Conférence des bâtonniers

www.conferencedesbatonniers.com/fr/

Dates de la formation :

Du jeudi 29 août au samedi 31 août – 3 journées

Lieu de la formation :

La Palais des Congrès – 6 boulevard Veyrier Montagnères - Arcachon

Tarif de la formation :

Frais d'inscription (en dehors des dîners et activités) : 340 € TTC

TVA : « exonérée de TVA — Art. 261.4.4 a du CGI »

Modalité d'accès : 17 août 2024

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Nous contacter en cas de besoin d'accessibilité particulier pour un participant

Modalités d'évaluation d'atteinte des objectifs de la formation :

Questionnaire d'évaluation des acquis est donné au début de la formation (questions intégrées dans le questionnaire d'évaluation de la satisfaction)

Formalisation à l'issue de la formation :

Une attestation de participation est envoyée à chaque participant à l'issue de chaque formation, dans les deux mois qui suivent la formation.

Modalités pédagogiques :

Interventions - débats – mises en pratique

Le référent pédagogique est le président de la commission de Formation et perspectives.

Le référent handicap, responsable des manifestations de la Conférence des Bâtonniers

Numéro de déclaration d'activité : 11 75 42153 75

Institut Formation ordinal de la Conférence des Bâtonniers

N° siret : 493 352 090 00010N°

Conférence des Bâtonniers

N° siret : 303 324 313 00012

CONFÉRENCE DES BÂTONNIERS -IFOC

12 place Dauphine 75001 Paris - T +33 (0)1 44 41 99 10 - F +33 (0)1 43 25 12 69
conference@conferencedesbatonniers.com - www.conferencedesbatonniers.com

UNIVERSITÉ D'ÉTÉ

LES ORDRES EN 2030 : LE GRAND VIRAGE !

DU 29 AOÛT AU 31 AOÛT 2024

ARCACHON



Conférence
des
Bâtonniers



ORDRE DES AVOCATS
BARREAU DE BORDEAUX